

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES
NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

TROISIÈME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

DECADI 30 Pluviôse,

(Ère vulgaire)

Mercredi 18 Février 1795.

Le Bureau des NOUVELLES POLITIQUES, Feuille qui paroit tous les jours, est établi à Paris, rue des MOULINS, n^o. 500, au coin de la rue THÉRÈSE. Le prix de la Souscription est actuellement, et à compter du 1^{er}. pluviôse, de 50 liv. par an, de 27 liv. pour six mois, et de 15 liv. pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de celles qui s'égarent, et adressées franches au citoyen CHAS-FONTANILLE. L'abonnement doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style).

Les Souscripteurs et les agens des postes, dont les Abonnemens expirent à la fin de Pluviôse, sont invités à les renouveler incessamment, s'ils ne veulent point éprouver d'interruption, et à s'adresser directement au bureau, sans employer, à Paris, d'agens intermédiaires; dont la négligence expose les Souscripteurs à des retards considérables dans les expéditions, et à des plaintes multipliées que le Bureau ne mérite point.

ALLEMAGNE.

De Francfort, le 6 février.

A défaut de rapports authentiques sur les derniers événemens en Hollande, on peut en comparant les récits qu'en font des lettres de la frontière, se former une idée des principaux résultats. Le général Pichegru paroît avoir eu le dessein de couper l'armée hollandaise du reste des troupes alliées, & l'armée anglaise & hanovrienne, de celle du général Alvinzi: pendant qu'il attaquoit sur toute la ligne depuis Gorcum jusqu'à Arnheim, il faisoit avancer deux fortes colonnes, l'une par Wageningen, d'où après avoir emporté les batteries autrichiennes, elle alla prendre en flanc les anglais & les hanovriens, qui, privés momentanément des secours des autrichiens, furent forcés, pour rétablir la communication, de se replier derrière l'Issel; mais avec une perte considérable en canons, en munitions, & sur-tout en tués & prisonniers, ce qui étoit la suite inévitable d'une retraite faite en désordre devant un ennemi supérieur en nombre, & pendant le froid le plus rigoureux: l'autre colonne coupa effectivement les hollandais de l'armée anglaise; les premiers se divisèrent en deux petits corps, dont l'un se retira à Dordrecht, & l'autre derrière le Leck vers Rotterdam: on dit même que trois bataillons hollandais, qui faisoient la principale force de celui-ci, passèrent du côté des français, ce qui accéléra d'autant plus la marche des vainqueurs sur Rotterdam & la Haye, tandis que la colonne qui poursuivoit l'armée anglaise s'avançoit rapidement vers le Zuiderzée. C'est par ce double mouvement que toute la province de Hollande s'est trouvée subitement enveloppée, & que tous les passages ont été fermés. Le 19 les français firent leur entrée à Amsterdam,

au milieu des réjouissances des patriotes, qui criaient à bas Orange: le soir la ville fut illuminée. Le 22, la colonne de français qui suivoit l'armée anglaise n'étoit qu'à deux lieues de Zwoll. Les anglais & hanovriens abandonnoient l'Issel, & se retiroient vers l'Embs, de sorte que les provinces d'Over-Issel, de Groningue & de la Frise occidentale, ne pouvoient tarder de tomber au pouvoir des français. Les autrichiens paroissent faire en même-temps leur retraite vers Munster, en se rapprochant toutefois de l'armée anglaise. La chambre des finances de Cleves, quitta Wesel le 25. On croyoit que les Français vouloient passer le Rhin entre cette ville & Emmerick; & l'on parloit même de la marche d'un nouveau corps de troupes de l'armée de Sambre & Meuse, qui, des environs de Maëstricht se dirigeoit sur Wesel; mais le 27, aucune de ces craintes ne s'étoit encore vérifiée.

Outre un nombre considérable de bâtimens chargés de comestibles & de marchandises qui étoient dans le port d'Amsterdam, les Français ont trouvé à Pile de Stéland six vaisseaux de guerre anglais engagés dans les glaces, & dans le Texel sept vaisseaux de ligne hollandais. On parle d'une contribution de 10 millions de ducats qu'ils ont déjà imposée à la province de Hollande.

Quelques avis disent que le reste des Provinces-Unies, situées à la droite de l'Issel, ont déjà envoyé des députations au général Pichegru pour obtenir quelque capitulation, attendu que les armées alliées se disposent à abandonner ces provinces, à s'établir dans le pays de Munster & d'Osnabruck, & sur la frontière de Hanovre, où l'on formera une nouvelle ligne de défense. Mais l'on présume que les Français, après une campagne aussi longue & aussi sanglante, prendront leurs quartiers d'hiver dans les provinces hollandaises, & que les négociations de paix prendront une nouvelle campagne.

De Manheim, le 7 février.

Un officier de la garnison de Luxembourg, qui a trouvé moyen de sortir de cette ville, & qui après une route assez difficile est heureusement arrivé en-deça du Rhin, a donné des détails très-rassurans sur l'état de la garnison de cette place. Il n'y a presque point de malades ni parmi les troupes, ni parmi les bourgeois : les uns & les autres sont animés du courage le plus déterminé & de la plus grande confiance. On y est approvisionné de vivres de toute espèce jusqu'au mois de mai prochain. Le seul objet dont il seroit possible qu'on éprouvât la disette, si les rigueurs de l'hiver se prolongeoient trop long-tems, c'est le bois à brûler ; mais on est résolu d'y suppléer par les charpentes des toitures. A l'égard du manque d'eau, dont les papiers français font mention, on sait que la petite rivière d'Elz traverse les ouvrages de la place, & rien n'annonce que les assiégeans aient tenté l'entreprise, à-peu-près impossible, d'en détourner le cours.

S U I S S E.

De Bâle, le 3 février.

On commence à se ressentir dans cette ville & les environs de la disette de vivres, & l'on craint une famine. Heureusement les nouvelles de Paris, arrivées aujourd'hui, annoncent la paix comme certaine & prochaine.

H O L L A N D E.

D'Amsterdam, le 6 février.

Dans l'assemblée du 2 de ce mois, le maire Wischou demanda que la grande assemblée du consistoire fût suspendue pour une semaine, afin de remédier d'autant mieux aux abus qui s'y sont glissés en 1787. Ensuite on fit lecture d'une proposition du conseil de guerre, tendante à ce qu'il fût fourni à la bourgeoisie, pendant ses gardes extraordinaires de jour, des rafraichissemens en pain, fromage & bière ; mais un membre ayant proposé de supprimer entièrement les gardes de jour, sa proposition fut accueillie & les rafraichissemens supprimés.

Enfin, conformément à l'ordre du jour, on mit en délibération le projet d'une proclamation pour inviter les citoyens à rédiger un plan pour la convocation générale du peuple, à l'effet de procéder à l'élection de nouveaux représentans ; & après quelques légers débats, la proclamation suivante fut arrêtée.

Liberté, égalité, fraternité.

C I T O Y E N S,

Lorsque vous nous avez établis, le 19 janvier dernier, sur la proposition du comité révolutionnaire, vos représentans provisionnels, & que nous avons été appelés à l'hôtel-de-ville pour prendre sur nous l'administration provisoire de cette ville, nous avons cru qu'aucune difficulté, de quelque genre qu'elle pût être, ne devoit ni ne pouvoit nous détourner de prendre sur nous cette pénible charge, dans un moment aussi important.

La conviction intime des terribles suites qu'entraîneroit après soi l'anarchie, ne fut-ce que pour un court espace de tems, & le vif sentiment du désordre, de la confusion, du désespoir, qui en résulteroient inmanquablement, nous traçoient si fortement les plus tristes tableaux, que toutes les objections, même les plus solides, ont dû s'évanouir à cet aspect. La juste crainte que nos

facultés ne fussent peut-être pas proportionnées à une tâche aussi difficile ; le sacrifice de nos occupations, de nos repos, de nos jouissances domestiques ; toutes ces considérations ont dû céder à cette seule considération décisive que vos intérêts, votre sûreté exigeoient une administration immédiate, & que si nous voulions nous soustraire à celle dont vous nous chargiez provisoirement, nous serions réellement rendus responsables de toutes les horreurs que l'anarchie traîne après elle.

Citoyens, tels ont été nos motifs, telles ont été nos vues. C'est en nous confiant en la pureté de nos desseins en la cause la plus sacrée, la plus juste, la plus sublimée de toutes, celle de la liberté ; c'est en nous reposant tout sur le secours de la Providence, laquelle nous attendrons sans superstition & dans la respectueuse attente de son approbation, que nous avons courageusement pris sur nous la tâche difficile que vous nous avez imposée.

Notre premier ouvrage, citoyens, a été de déclarer solennellement, & avec une vive émotion, que les principes sacrés de la justice & de l'équité seroient les seuls guides de nos actions ; qu'aucun motif de basse vengeance, aucune considération différente de ces principes, ne dirigeroient notre conduite ; & que la conservation de l'ordre dans une ville aussi peuplée ; que la sûreté de vos personnes, de vos possessions contre toute attaque, de quelque prétexte qu'elle pût être colorée, seroient chez nous l'ordre des jours de notre administration provisoire.

Qu'il est flatteur & consolant pour nous, chers citoyens, d'avoir pu atteindre ce grand but de notre vocation qu'il est grand pour vous tous & pour nous, que la cause sublime de la liberté n'ait été souillée par aucune inégalité ! qu'il est beau pour l'humanité, qu'à l'aurore de la liberté, cette ville ait été le théâtre des sentimens les plus purs & les plus naïfs de joie & la fraternité, & non celui de l'animosité, de la haine ou de la vengeance ! Quelle douce émotion ne ressent pas le vrai patriote & l'ami de l'humanité, de pouvoir se dire : Dans une ville aussi peuplée qu'*Amsterdam*, nous avons au moment de la restauration de la liberté, vu couler des larmes de joie, mais pas une seule goutte du sang de nos concitoyens. Quel bel exemple pour tous nos frères bataves dans les autres villes de cette république ! caractère noble de plus sacrée des causes !

Le batave se montre donc généreux dans sa victoire ; il oublie, il méprise les injures qu'on lui a faites ; tend cordialement la main de fraternité à tous ceux qui ont été égarés ; il ne cherche ni la vengeance ni le pillage, mais la liberté : enfin, il est généreux à l'égard du passé, pour punir d'autant plus sévèrement à l'avenir les attentats contre la cause de la liberté.

Tels sont, citoyens, nos principes : vous avez mené par votre conduite ferme & tranquille que ce sont les principes ; c'est à eux que vous devez le calme de cette ville & le grand but de notre administration provisoire rempli.

Il est donc tems, citoyens, que nous pensions à la pureté de notre administration ; que, tout en vous remerciant cordialement de la confiance que vous nous avez témoignée, nous retracions dans la classe de nos concitoyens, & mettions entre leurs mains les pouvoirs qu'ils nous avoient donnés.

Que des tyrans ambitieux, que des êtres lâches & sans les postes dans lesquels ils se sont intrus, devroient s'enfoncer dans le néant, fassent leur affaire capitale

se soutenir par mille sourdes menées dans une autorité usurpée ! le vrai citoyen ne connoit, ni de poste plus noble, ni de place plus élevée que l'état de *citoyen* ; & il remet avec satisfaction son autorité dans le sein de ceux dont il l'a voit reçue.

Mais pour que tout se passe avec ordre au moment où nous quitterons notre administration, il faudra faire préalablement d'une manière régulière, & bien calculée, & dans des lieux propres à cet objet, un appel de tous les citoyens & habitans de cette ville, afin qu'ils choisissent pour son administration suprême un nombre convenable de représentans qui puissent nous remplacer, soit sous le nom de *Municipalité*, soit sous tel autre nom que ce puisse être, & qui, choisis par votre vœu librement émis pour être les *représentans du peuple d'Amsterdam*, prennent soin de vos intérêts, & constituent toutes les subdivisions de l'administration de cette ville, & ses différentes branches, de telle manière que la nature des choses l'exigera. En attendant, les différens comités resteront en fonction jusqu'à ce que l'assemblée qui nous remplacera aura pris à cet égard les arrangemens convenables.

A ces causes, & afin que l'appel des citoyens & la manière de voter pour la nomination des nouveaux représentans puissent se faire d'une manière qui soit, le moins possible, sujette à la corruption, à la confusion, à une influence illicite, nous avons cru, en qualité de vos représentans provisionels, & pour parvenir à ce but si désiré, devoir faire usage des lumières de tous les patriotes, & les sommer par l'obligation où ils sont envers leur patrie, de nous envoyer, dans l'espace de quinze jours après la publication de ces présentes, des plans détaillés sur la manière d'appeler tous les citoyens & de prendre leurs suffrages, en y ajoutant ce qui concerne l'âge & les autres qualités requises pour exercer le droit de voter : les nombre de membres dont l'assemblée des représentans de cette ville doit être composée, le nom qu'il est convenable qu'elle porte, afin que les représentans provisionels puissent être mis en état de choisir, après mûre délibération, & après avoir pris l'avis des différens comités, parmi tous les plans qui lui auront été présentés, celui qui paroîtra le plus propre à atteindre le but que nous avons proposé, & après l'avoir choisi, de le mettre en exécution.

Ainsi proclamé & publié

A Amsterdam, le 2 février 1795, la première année de la liberté batave.

Par ordre des représentans provisionels du peuple d'Amsterdam.

R. W. TADAMA, secrétaire.

BELGIQUE.

De Bruxelles, le 24 pluviôse (12 février, v. st.)

Le corps d'armée autrichienne, commandé par le général Alvinzi, qui a si mal protégé la Hollande contre l'invasion des armées républicaines, diminué d'un bon tiers par les pertes successives qu'il a essayées dans les différens combats qu'il a eu à soutenir dans la Gueldre hollandaise contre les Français, vient d'arriver dans les environs de Dusseldorf, dépourvu de tout & dans l'état le plus pitoyable. Les mêmes lettres de Cologne qui nous donnent ces détails, ajoutent que les troupes autrichiennes, cantonnées sur la rive droite du Rhin, viennent de faire un mouvement du côté de Deutz, dont on ignore le

motif. Les Français sont dans la plus active surveillance sur la rive gauche qui se trouve suffisamment garnie de troupes, de retranchemens & de batteries, pour défendre le passage du Rhin, au cas qu'il prit envie à l'ennemi de vouloir le tenter. Il n'est cependant rien moins qu'apparent, que l'armée autrichienne se hasarde à le tenter, tandis que tout annonce, au contraire, que les généraux républicains méditent quelque entreprise hardie.

L'on mande de Berg-Op-Zoom que plusieurs bâtimens anglais armés ou chargés de différentes marchandises de valeur, ont été pris dans divers canaux qui séparent les îles de la Zélande, dont ils n'ont pu sortir pour se jeter dans la mer, à cause des glaces qui les ont empêchés. Plusieurs ont déjà été conduits à Berg-Op-Zoom, & l'on en attend encore incessamment quelques autres, dont les principaux chargemens consistent en liqueurs fortes.

La libre navigation de l'Escaut, ravie injustement à nos provinces par l'ancien gouvernement hollandais, rendue aujourd'hui dans toute son intégrité, va devenir une source intarissable de richesse pour la Belgique, qui pourra commercer directement avec les deux Indes, aussitôt que la paix aura rendu la tranquillité à l'Europe. Déjà nous apprenons que plusieurs associations de citoyens riches ont lieu à Anvers, afin de ranimer le commerce naguères si florissant de cette ville, & sur les débris duquel Amsterdam éleva le sien dans le seizième siècle.

Depuis quelques jours, il passe continuellement par cette ville des détachemens de troupes & des recrues, venant de l'intérieur de la république & qui se rendent en Hollande ou sur le Rhin.

FRANCE.

De Paris, le 30 pluviôse.

Les dernières dépêches venues de Hollande portent, que les provinces de Zélande, de Groningue & d'Over-Issel ont fait aussi leurs capitulations, & qu'en général les Provinces-Unies desirent de conserver leur ancienne forme de gouvernement, moyennant l'abolition du stathouderat. Quelques partisans du système de conquête semblent murmurer de ce que les richesses des Provinces-Unies ne deviennent pas le patriotisme de la république ; d'autres esprits plus sages & plus réfléchis pensent qu'en apportant la liberté en Hollande, il est plus digne de la grandeur & de la loyauté française de ne pas proposer au peuple batave un autre joug, mais seulement une alliance honorable & utile, entre deux nations libres, & dignes l'une & l'autre de jouir de la liberté, à la conquête de laquelle elles ont fait des sacrifices immenses.

Les besoins ! les finances ! la justice avant tout. L'Europe est attentive dans ce moment à toutes les démarches du peuple français. Considérons quel changement s'est opéré dans l'opinion des peuples de l'Europe à notre égard depuis que le règne de la justice a remplacé chez nous celui de la tyrannie & de la violence ; & ménageons ce changement fait dans les opinions des peuples, qui les rapprochent aujourd'hui de nous, comme notre atroce régime les en éloignoit naguères. Songeons qu'encore quelques momens de justice générale ; & nous verrons l'orgueil de l'Angleterre se fondre, en lui enlevant des alliés qui ont tous à se plaindre d'elle, & que bientôt cette puissance, rendue isolée par nos conquêtes & par notre sagesse, songera sérieusement à nous demander la paix. C'est avec elle qu'il faudra alors compter rigoureusement, & déjà elle craint ce compte.

Quartidi de la décade prochaine est le jour fixé pour le rapport de la commission des 21 sur les quatre députés : c'est Saladin qui est chargé de ce rapport. Selon ce qu'on en dit, plusieurs faits coïncident parfaitement avec le rapport de Courtois sur les papiers trouvés chez Robespierre; rapport qui a paru hier, & qui forme le tableau le plus effroyable de la tyrannie combinée entre Robespierre & ses collègues; tyrannie dans laquelle il semble que les complices de Robespierre ne lui avoient laissé ni le mérite de l'invasion, ni même souvent l'honneur du premier rôle. Un lecteur intelligent & attentif du rapport de Courtois, assure que les familiers de Robespierre, tels que Joseph Lebon, Payan, Maignet, Collet, Couton, laissent presque en arrière de leur cruauté le chef ostensible de cette conspiration contre le peuple français.

Le rapport de Saladin est donc un événement qui doit porter le trouble & la terreur dans l'ame des complices survivans de Robespierre; aussi toutes leurs manœuvres ont-elles pour objet depuis la formation de la commission de retarder ce rapport terrible qui les menace de joindre une sanction légale à l'opinion publique, déjà prononcée sur leur compte. Toutes les discussions mues depuis un certain temps à la convention, tous les troubles suscités dans les débats publics & particuliers de l'opinion générale, ont eu pour unique objet une diversion à faire à ce rapport redoutable, après lequel les meilleurs esprits de la convention font entrevoir le retour de la paix & de l'union dans le sein de la représentation nationale. Telle est en particulier l'opinion de Legendre, de Paris, dont l'éloquence franche & logicienne commande toujours l'attention. Il prétend que la présence des terroristes, livrés eux-mêmes à la terreur, écarte nécessairement de la convention cet ensemble & cette maturité de conseils & des réflexions dont elle a besoin pour réparer les maux que la dernière tyrannie & ses agens posthumes ont faits à la chose publique.

CONVENTION NATIONALE.

Séance du 29 pluviôse.

Charlier, par motion d'ordre, a observé que, dans le recueil imprimé des pièces trouvées chez Robespierre, on avait omis celle relative à l'ancien comité de la révision des marchés, & un projet de décret tendant à envoyer au supplice tous les membres de ce comité : l'opinant demande qu'on imprime l'une & l'autre de ces pièces.

Clauzel cite à cet égard un fait à remarquer : le projet de décret tendant à faire guillotiner tous les membres qui composent le comité de la révision des marchés, avait été dressé par Dejan, aide-de-camp de Hanriot, lequel aide-de-camp avait gagné 4 à 500 mille livres pendant la révolution. On peut croire qu'il ne se soucioit plus que ses marchés fussent révisés.

La proposition de Charlier en a entraîné une seconde qui a excité de vifs débats & un long tumulte dans l'assemblée.

Plusieurs membres ont exposé que la pièce dont Charlier parloit n'étoit pas la seule trouvée chez Robespierre qu'on n'eût pas imprimée; ils demandoient qu'elles le fussent toutes.

On leur a répliqué que ce seroit livrer à l'impression un nombre immense de volumes qui ne seroient remplis que de fatras & de pièces insignifiantes ou évidemment calomnieuses. Ils ont demandé alors qu'au moins on imprimât l'inventaire.

Après une discussion assez vive, l'assemblée a décrété

que la pièce indiquée par Charlier seroit imprimée, & elle a passé à l'ordre du jour sur la seconde proposition.

Cette décision a donné lieu à de fortes réclamations dans le haut de la salle, où l'on avoit demandé l'impression de toutes les pièces; & les membres qui siègent dans cette partie de la salle sont descendus au nombre requis par le règlement pour signer la demande de l'appel nominal. — Une nouvelle discussion s'engage.

Je ne m'oppose pas à l'appel nominal, dit Clauzel; mais il est temps que le peuple connoisse ceux qui dé tournent sans cesse la convention de ses importants travaux. Je demande donc que la liste de ceux qui demandent l'appel nominal soit imprimée & envoyée aux départemens. — Vifs applaudissemens.

Pelet s'oppose à l'une & à l'autre proposition; parce que l'impression de la liste de ceux qui demandent l'appel nominal comme celle de toutes les pièces trouvées chez Robespierre, ne pourroient servir qu'à allumer des dissentions & des haines. C'est de la paix, dit Pelet, dont il faut nous occuper. — Violens murmures dans le haut de la salle. — Ils ne veulent pas de paix, dit une voix.

Non, dit Clauzel; ils ne veulent qu'opprimer le peuple.

Merlin, de Douai, monte à la tribune. « Si j'avois à parler sur le fond, dit-il, je représenterois qu'il faut imprimer les pièces textuellement, ou ne rien imprimer; car l'inventaire & le nom seul de ceux qui ont écrit à Robespierre, pourroient compromettre des gens qui ne lui auroient écrit que des choses très-innocentes. (Vifs applaudissemens). Quant à l'appel nominal, le règlement & la constitution le prescrivent; le règlement, c'est que quand on le réclame, le président consultera d'abord l'assemblée, pour savoir s'il y a doute. C'est l'expérience qui fit rendre ce décret à l'assemblée constituante; car alors Maury & Casals demandoient aussi l'appel nominal sur toutes les questions, pour détourner les représentans de leurs travaux. (Vifs applaudissemens).

Il est clair, répond Merlin, que voilà une séance perdue; elle étoit consacrée pourtant à la restauration des finances.

C'est ce qu'on veut, s'écrie un membre.

Merlin. — Quant à la constitution, si l'on en veut une, il la fait toute. (Nouveaux applaudissemens).

Duhem. — Tu invoques bien la constitution lors du traité de paix avec la Toscane.

Merlin. — Je conçois que la paix avec la Toscane ou toute autre puissance fait de la peine à Duhem. (On applaudit long-tems). Il continue : Je vais dire toute la vérité; je suis loin d'attribuer des intentions perfides à Duhem, mais je le regarde comme le jouet de la faction anglaise, & je le prouve. On sait avec quel astuce l'Angleterre & l'Autriche s'agitent en tout sens pour nous empêcher de faire des paix partielles; ils voudroient que nous ne fissions la paix qu'avec la coalition entière.

Clauzel. — C'est-à-dire jamais. — Merlin : Eh bien, il y a quatre mois que Duhem me remit un écrit signé de lui & d'un autre de nos collègues.

Une voix. — Lesage-Senault.

Merlin. — Dans cet écrit, on soutenoit que la république ne devoit faire qu'une paix générale; que toute paix particulière étoit contraire à ses intérêts. (Ah! ah! s'écrie-t-on: on applaudit long-tems).

Nous donnerons demain la suite de la discussion. L'assemblée a décrété que la correspondance des députés trouvée chez Robespierre, & les pièces y relatives, seroient imprimées.